Chronique Roubaisienne

BUREAU : 30, Rue Pauvrée, 30 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 3.32. — TELEPHONE

SOCIETE REPUBLICAINE DES CONFERENCES POPULAIRES
(Nord, Pas-de-Calais, Somme)

Comité Consultatif des retraites ouvrières et paysannes

Secrétariat Général : 5, place de la Gare LILLE

1. — CARVIN. — Déjà annoncé.
2. — HAUTMONT. — Salle Bachelet, à quatre heures du soir, par M. Merchier, juge de paix à Lille ; Président : M. Carnière, président du syndicat.
3. — FERRIERE-LA-GRANDE. — Salle de la Mairie, à quatre heures du soir, par M. Védérine, professeur à l'école professionnelle de Roubaix ; Président : M. Willame, maire.
4. — VENDEGIES-AU-BOIS. — Salle Moine-Verchain, à six heures et demie du soir, par M. Denenbourg, instituteur à Roubaix, officier d'académie ; Président : M. Léon Verdavaine, maire.
5. — BUCQUOY. — Déjà annoncé.

Mort de M. Roussel

CONDOLEANCES

Au sujet de la mort de M. Edouard Roussel, dont nous parlons d'autre part, M. le maire de Tourcoing a fait parvenir au maire de Roubaix, la dépêche suivante :

« L'administration municipale de Tourcoing a été péniblement émue en apprenant la mort tragique de M. Edouard Roussel, votre sympathique adjoint.

Elle vous prie de croire qu'en cette douloureuse circonstance, elle prend la plus grande part au deuil cruel qui frappe l'administration municipale de Roubaix ».

Le mauvais tuteur

IMPORTANTS DETOURNEMENTS

Il y a quelque temps, Mlle Julia Vanlaethan, demeurant rue Dutilleul, orpheline, depuis 1908, et qui vient d'être émancipée, s'aperçut en examinant le compte de gestion de son tuteur que des détournements avaient été opérés.

Une plainte fut déposée au parquet et M. Delalé pria M. Grimaldi, commissaire de police, du cinquième arrondissement de perquisitionner dans deux maisons ; rue des Fossés et rue Bernard Spriet.

Dans une de ces maisons on trouva deux coffrets contenant quinze mille francs de bijoux et de titres au porteur.

On s'attend à des arrestations.

LIRE EN CHRONIQUE REGIONALE : Mort de M. Edouard Roussel.

LIRE EN CHRONIQUE REGIONALE. — On coupe 80 fils téléphoniques.

C'ETAIT UNE SIMPLE PANNE

Nous avions annoncé qu'un chauffeur au service de M. Coustou avait disparu après être allé faire une commande pour ce dernier. Le chauffeur, Henri Laurent, n'a pas disparu du tout et nous prie de dire qu'il ne s'agit ni d'un vol ni d'une fugue mais que se trouvant en panne il n'a pu prévenir son patron qui était absent.

RENVERSEE PAR UN VELO

Hier matin, vers onze heures, Marie Samouille, gouvernante chez Louis Eckmann, [illegible] Grande-Rue, en face du café Français, par un vélocipédiste.

Transportée dans une pharmacie, elle a reçu les soins d'un docteur qui a constaté une luxation du bras droit et une plaie à l'arcade sourcilière.

Son état n'est pas grave.

CONTRE LE SECTIONNEMENT

La circulaire suivante a été distribuée hier dans Roubaix :

« Aux honnêtes gens,

C'est grâce au découpage arbitraire de Roubaix en cinq sections électorales que la réaction mottiste règne à la mairie de Roubaix.

C'est par le sectionnement que les faux républicains ont pu truquer le suffrage universel et, bien qu'en minorité dans Roubaix, être la majorité au Conseil municipal.

C'est le sectionnement qui permet les inscriptions frauduleuses dans la section du Fontenoy, où ils faussent ainsi les résultats électoraux, des hommes à tout faire de la réaction, des mouchards d'atelier et surtout des frères à barbette qui n'ont jamais habité Roubaix et ont quitté la France pour ne pas se soumettre aux lois françaises.

Electeurs,

C'est pour le respect du suffrage universel,

C'est par moralité politique que vous devez vous prononcer contre le sectionnement.

Vous êtes appelés pendant une période de sept jours — du 19 au 26 juin — à donner votre avis. Vous vous prononcerez tous en faveur du vœu demandant le rétablissement du scrutin de liste.

On pourra se procurer des feuilles chez tous les militants du Parti. »

LE DANGER DES ECHELLES

Chez Mathon et Bertrand, rue des Fabricants, François Bouzin, âgé de 51 ans, magasinier, demeurant rue Pasteur, à Mouvaux, était monté sur une échelle, dans les bureaux.

L'échelle ayant glissé, il tomba avec elle et dans sa chute se fractura une côte au niveau des cartilages.

Il porte en outre des contusions multiples.

POUCE FRACTURE

Dans le tissage Dutat et Moreels, boulevard Gambetta, Jules Barbe, âgé de 36 ans, tisserand, demeurant fort Lillois, 36, à Wattrelos, a reçu un coup de bras de chasse sur la main droite. Il en est résulté une luxation du pouce avec fracture du premier métacarpien.

TOMBE DE VOITURE

Charles Morel, âgé de 31 ans, domestique, demeurant rue Darbo, cour Tiberghien, a été victime d'un grave accident qui, selon le docteur, le tiendra au lit pendant environ trois mois et se traduira par une incapacité de travail permanente.

Employé chez Noël Dall, camionneur à Tourcoing, il était occupé à décharger un sommier en fer dans la cour de l'usine à gaz lorsque par suite d'un faux mouvement il tomba avec ce sommier de la voiture sur laquelle il se trouvait.

Il en est résulté une fracture comminutive compliquée de la jambe gauche au tiers moyen.

TIR NATIONAL

Dimanche 25 courant commenceront au stand des Trois-Ponts les concours annuels de l'Union des Sociétés de Tir de France au fusil à 200 mètres et au revolver à 20 mètres pour les adultes, — et le tir éliminatoire du championnat de France « Jeunesse », fusil à 200 mètres, réservés aux jeunes gens de 17 à 22 ans non incorporés.

Les tirs se continueront les dimanches 2, 9, 16 et 23 juillet.

Ces concours sont ouverts à tous les Français, il n'est pas nécessaire de faire partie d'une société pour y prendre part.

De nombreux prix de valeur sont affectés à ces concours.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES DU COURONNEMENT DU ROI GEORGE V

Parmi les différentes distinctions qui ont été conférées par le roi George V, à l'occasion de son couronnement, c'est avec le plus vif plaisir que nous relevons le nom de M. W. H. Lever, le fondateur du fameux Village de Port-Sunlight, et de la Marque Mondiale de Savon qui en porte le nom, qui a été créé « Baronnet ».

LES ŒUVRES POST-SCOLAIRES

Association de l'école de la rue Brézin

Le comité de l'Amicale des anciens élèves de l'école de la rue Brézin prévient les sociétaires qu'en raison de la mort du regretté président d'honneur, M. Edouard Roussel, la réunion mensuelle qui devait avoir lieu dimanche 25 juin, à onze heures du matin, est reportée au dimanche suivant 2 juillet, à la même heure.

Association de la rue Ternaux

Dimanche prochain 25 courant, dernière journée du concours de tir. Le stand sera ouvert de 9 heures à midi et de 2 heures à 6 heures.

La distribution des prix aura lieu à l'école à l'issue du tir.

ETAT-CIVIL

de ROUBAIX du 21 juin 1911

Naissances. — Marcelle Toulemonde, boulevard Gambetta, 36. — Camille Cappelle, rue du Cartigny, 125. — Jean-Baptiste Ghisse, rue Franklin, cour Cornil, 4. — Raymond Bertau, boulevard de Cambrai, 60. — Laure Grimonprez, avenue Julien Lagache. — Charles Compernolle, avenue Julien Lagache. — Edmond Favs, rue du Tilleul, 241. — Arthur Dils, rue de Lille, cour Lemaire, 4. — Fernande Nys, avenue Julien Lagache.

Décès. — Edouard Roussel, 59 ans, industriel, avenue Le Nôtre. — Jean-Baptiste Rabelle, 6 ans, rue Bernard, cour Fauvarque, 1. — Pierre Eggermont, 79 ans, avenue Julien Lagache.

CROIX

RENTES OUVRIERES. — A l'Usine des Machines Agricoles, Désiré Fourneau, 30 ans, rue du Créchet, par suite d'une chute, forte contusion de l'orteil droit, 12 jours de repos. — Declercq Henri, 26 ans, domicilié à Wattrelos, brûlure du pied gauche par de la fonte en fusion, 20 jours de repos. — Henri Gourdin, 32 ans, rue de Lille, à Flers, index de la main droite écrasé, 10 jours de repos.

— A l'Exposition, Lion Anatole, 25 ans, monteur à Roubaix, coupure à la main gauche par une feuille de verre.

— Sur le chantier des machines agricoles, Richard Maton, 40 ans, domicilié à Arlebeke (Belgique), a reçu un sac de ciment sur le pied droit. 15 jours de repos pour entorse.

ETAT CIVIL DE CROIX. — Naissance. — Delvarre Pierre, rue du Boulevard, 10.

Décès. — Vangeersdaele Raoul, 16 jours, rue des Ogiers, maisons Montaigne, 3. — Vandenbossche Maxime, 7 jours, rue de Bapaume, 22.

WATTRELOS

GUESDE A WATTRELOS

On nous annonce que le citoyen Jules Guesde viendra le 29 juin à Wattrelos faire une conférence sur les retraites ouvrières.

Il serait accompagné du citoyen Compère-Morel, député du Gard.

LES JEUX DE HASARD. — Pour avoir fait jouer, à la ducasse, au jeu « des hauts et des bas », Louis Deschamps, journalier, âgé de 45 ans, a été arrêté sous l'inculpation de vagabondage spécial.

Il en a été de même de Jérôme Hénno, âgé de 35 ans, camionneur chez Georges Leboucq, demeurant rue des Anges, cour Thérin, à Roubaix, qui dévalisait les jeunes gens au jeu dit de la lanière.

LANNOY

ACCIDENT. — Léon Dilliers, 32 ans, tisserand chez M. F. Leborgne, a eu le pied gauche écrasé par un poids, 10 jours de repos. Docteur Parmentier.

LYS

LES ACCIDENTS. — A la filature Delannoy, Joséphine Sequin, 28 ans, a eu le pied contusionné par une bobine.

— Chez Rasson, Eugénie Vanmansart, 21 ans, a eu le poignet droit comprimé entre deux organes de son métier.

— A la filature Boutemy, Edmond Desmalines, 45 ans, s'est fait un effort en soulevant un fardeau.

— Sophie Watbley, 13 ans 1/2, a eu le pied droit contusionné par la chute d'un poids.

— Aurélie Coursier, 19 ans, a contracté une entorse tibio-tarsienne droite en travaillant.

Tous devront prendre 10 à 15 jours de repos.

TOUFFLERS

CULTURE DU LIN. — Treize cultivateurs cultivent ensemble 13 hectares 33 ares 51 centiares de lin.

ETAT CIVIL DE TOUFFLERS. — Publication de mariage. — Joseph Vandenbyvanghe, journalier, et Augustine Delvinquière, ménagère.

ANNAPPES

LES ACCIDENTS. — Fernand Deléclusc, 17 ans, cocher chez Rousseau-Castelain, a eu l'annulaire gauche écrasé entre le fer et le pied d'un cheval.

— Ernest Hasselweiler, 36 ans, homme de peine chez Philippe Lecomte, s'est contusionné le bras gauche au cours de son travail, 15 jours de repos.

ETAT CIVIL D'ANNAPPES. — Naissance. — Georges Lecomte, rue de Lille.

Publication de mariage. — Entre : Georges Dehaut, employé, et Jeanne Benoit, passementière.

Décès. — Fernand Laby, 7 mois, rue St-Sauveur.

FLERS

ETAT CIVIL DE FLERS. — Naissance. — Emilienne Vanderpotte, rue Jeanne-d'Arc.

SAILLY

La question du tramway de Roubaix à Toufflers devant le Conseil municipal

Au cours de sa dernière séance, le Conseil municipal a émis le vœu suivant : « M. le maire expose à l'assemblée qu'il a reçu d'une partie des habitants du quartier de la Verte-Rue une demande tendant à obtenir le plus tôt possible la continuation des travaux pour le prolongement de la ligne des tramways de Roubaix à Toufflers. » Le Conseil, après avoir entendu l'exposé de son président, considère : « Qu'il y a urgence de poursuivre les travaux de prolongement au plus vite jusqu'au bureau des douanes de Toufflers, demande en outre que les cars ouvriers viennent le matin jusqu'au terminus, ce qui permettrait aux ouvriers de la région de se rendre plus facilement à leur travail, vote, par ces motifs, la présente délibération à l'unanimité des membres présents. »

CYSOING

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal s'est réuni en session extraordinaire sous la présidence de M. Delepoulle, maire. Après avoir approuvé le procès-verbal de la précédente réunion, l'assemblée nomma une commission composée de MM. Delepoulle, Dewauvrin, Thisse, Henno et Herbin, dont la mission sera de résoudre la question du sentier Desmon que la propriétaire rend impraticable, alors qu'il est par l'usage devenu de première nécessité.

Un crédit de 500 francs est voté pour l'organisation de la fête du 14 juillet.

M. Hotot, directeur de théâtre, donnant une représentation au bénéfice des pauvres, le Conseil lui adresse ses remerciements. La Musique municipale prêtera son concours à la fête.

ETAT CIVIL DE CYSOING. — Naissances. — Berthe Delaplace, rue Béranger. — Angélique Didelot, rue de l'Hospice.

Publication de mariage. — Victor Delplanque, mineur, et Camille Lelièvre, tricoteuse.

BOUVINES

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal s'est réuni en session budgétaire sous la présidence de M. le maire. Le compte administratif de 1910 se solde par un excédent de recettes de 675 francs 29 portés au budget additionnel de 1911 pour servir à diverses gratifications et à la restauration des chemins vicinaux ordinaires. Le budget primitif de 1912 porte en recettes 9.394 fr. 70, en dépenses 9.350 fr. 20.

L'assemblée réglemente comme suit le tarif des secours aux réservistes et territoriaux : 1° aux célibataires, 50 centimes par jour ; aux mariés, 1 franc par jour ; 3° aux mariés avec enfants, 50 centimes en plus par enfant. Avis favorable est enfin donné à une demande de pension de vieillard et la séance est levée.

ETAT CIVIL DE BOUVINES. — Publication de mariage. — J.-B. Dubar, menuisier, et Célina Longuépée, sans profession.

WANNEHAIN

ETAT CIVIL DE WANNEHAIN. — Naissance. — Charles Castel, rue du Bureau.

GAZETTE TOURQUENNOISE

PROCES-VERBAL

Un domestique, Jean Delepant, 30 ans, demeurant rue de Mouscron, s'est livré à des voies de fait envers Désiré Levillain, 21 ans, domestique, rue des Trois-Pierres, 327. Procès-verbal lui a été dressé.

SCANDALE SUR LA VOIE PUBLIQUE

Un ivrogne, Pierre Decubre, 51 ans, rue de Guisnes, cour Saint-Augustin, 22, causait du scandale sur la voie publique. Un agent intervint et lui dressa procès-verbal.

CONCERT DES CRICK-SICKS

C'est toujours une bonne fortune pour les amateurs de musique d'entendre les « Crick-Sicks » et le proverbe a beau dire « Nul n'est prophète en son pays », notre grande chorale tourquennoise connait, même à Tourcoing, de magnifiques succès.

Ceux qui suivent de près le mouvement orphéonique, classent à bon droit, les « Crick-Sicks » au tout premier rang des orphéons de France et même de l'étranger.

Cette réputation, chèrement acquise, est le fruit d'un travail constant dirigé par l'artiste le plus complet qui existe aujourd'hui, M. J. Duysbudgh.

Sous sa baguette, les « Crick-Sicks » sont allés se faire acclamer à Lille, à Gand, à Wiesbaden, à Versailles, et il n'est pas douteux que le public qui se rendra en foule au concert de dimanche, au jardin du Palais de Justice, ratifiera ces acclamations.

Au programme, deux œuvres d'une incontestable valeur artistique :

La « Fantasia », de Luigini, dont M. Julien Flament interprétera brillamment le solo ;

Le « Chant des matelots », de Radoux, une des meilleures œuvres du grand compositeur Liégeois ;

Et enfin — le clou de la soirée — la grande cantate que le maître Paul Viardot, vient de dédier à M. Ch. Wattinne, le dévoué sous-chef des Crick-Sicks : « Aux morts pour la patrie ».

Cette œuvre, que l'auteur viendra diriger lui-même, sera interprétée par nos deux vaillantes sociétés les Crick-Sicks et l'Harmonie municipale, et les soli en seront chantés par M. Georges Boucrel, baryton solo des concerts Colonne.

Il n'est pas douteux que cette exécution d'ensemble sera un véritable succès pour les interprètes de choix et aussi pour le sympathique artiste qu'est M. Viardot.

Prix du cachet un franc. On peut s'en procurer au Palais de Justice, chez Mme Barbenson, libraire, Grand'Place, et dans toutes les Ecoles municipales.

LES MARAUDEURS

Procès-verbal a été dressé à la charge de Gustave Vanmarcq, 8 ans, rue de la Fère, Henri Dumortier, 10 ans, et son frère, Louis Dumortier, rue de Fleurus, cour Lebrun, et Jules Desmettre, 10 ans, boulevard Industriel, pour avoir enlevé des fruits dans le jardin de M. Emile Hollebecq, rentier, rue Achille Testelin, 50.

UN EXTRADE

Théophile Nuele, 30 ans, né à Gand, employé communal dans cette ville, a été arrêté par la police de Roubaix. Il est réclamé par le parquet de Gand, pour faux en écritures et détournement de fonds. Le prisonnier a été remis aux autorités belges.

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE DE LA RUE DU CALVAIRE

Le comité de l'Amicale rappelle que l'excursion annuelle aura lieu le 2 juillet prochain à Bruges-Ostende.

Cette excursion a été organisée avec le concours de la société brugeoise « Die Roya », qui a bien voulu se charger de régler les détails de la visite de l'ancienne capitale des Flandres. Le programme de l'excursion a été très soigné ; il permet, en outre, aux excursionnistes qui désireraient passer toute leur journée à Bruges d'user de cette faculté si toutefois, ils réunissent en groupe de plus de vingt personnes.

Le prix de l'excursion est de cinq francs par personne ; il comprend les frais de voyage et les droits d'entrées pour la visite des monuments et des musées brugeois. On s'inscrit jusqu'au mardi 27 courant à l'Ecole et chez Mme Barbenson, Grande-Place.

Les inscriptions sont reçues aussi par tous les membres du Comité.

ETAT-CIVIL

de TOURCOING du 21 juin 1911

Naissances. — Masure Abel, rue Nationale, 122. — Saelen Charles, rue Nationale, 122. — Lefebvre Albertine, rue de Normandie, 56.

Décès. — Beaucarne Jean, 11 mois, rue d'Anvers, 116. — Cau Blanche, 13 ans, rue Nationale, 122. — Ferret Marie, 41 ans, sans profession, rue Nationale, 122. — Van Paemel Auguste, 3 ans, rue de Roncq, 72.

Mariage. — Jules Fontaine, marchand de charbon, et Julienne Hamard, ménagère.

LILLE

AU PARQUET

Vitrioleuse

La femme Eléonore Garcette, qui vitriola, le 24 mai dernier, son amant, le nommé Starquit, avec qui elle demeurait rue de la Vieille-Comédie, vient d'être renvoyée en correctionnelle par M. Houeix.

Starquit, contrairement à ce que l'on pensait d'abord, ne perdra pas l'œil qui fut légèrement atteint par le liquide corrosif. La vision ne sera pas non plus affaiblie.

Bref, il n'en résultera au total pour le vitriolé, qu'un mauvais souvenir et quelques cicatrices insignifiantes.

Un couple de voleurs

Marie Maire, 19 ans, servante à Roubaix, et son ami Désiré Cobez, 30 ans, journalier, même résidence, comparaîtront prochainement devant les juges.

Tous deux sont inculpés de vol, au préjudice de M. Hageman, opticien forain, à qui ils dérobèrent 4 lorgnons, 4 lampes et une pièce de 5 francs.

Cobez aura en outre à répondre d'un vol de linge, de vêtements et d'une montre en or, au préjudice de sa complice, la fille Maire.

Entôleurs

La fille soumise, Mélanie Couke, 30 ans, domiciliée à Roubaix, ayant pour souteneur Philippe Leman, 32 ans, entraînait dernièrement à son domicile, un sieur Dureux, mécanicien parisien, venu à Roubaix, afin de travailler dans les chantiers de l'Exposition.

Or, Leman intervint au bon moment, et se faisant passer pour un mari outragé, voulut faire chanter Dureux qu'il frappa à coups de poing et menaça d'un couteau à cran d'arrêt.

Pendant ce temps, la fille soumise chipait le portemonnaie du mécanicien qui contenait 74 francs.

Dès qu'il fut libre, Dureux se rendit au commissariat et porta plainte contre le couple malhonnête. Celui-ci fut arrêté, mais on ne retrouva ni le portemonnaie ni l'argent qui avait été volé.

La fille Couke est renvoyée en correctionnelle pour vol ; Leman, pour vol, coups et blessures, port d'arme prohibée et vagabondage spécial.

Il peut s'attendre à être salé.

Sucre Delerue

est le MEILLEUR et le plus PUR

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

ECAILLON

Un mariage peu banal

Un mariage peu ordinaire vient d'être conclu à Ecaillon.

Un jeune homme de cette commune voulant éviter les foudres d'une amie délaissée et jalouse, résolut de se marier la nuit, et le mariage eut lieu, à la grande surprise des habitants, à une heure du matin.

L'officier de l'état civil, qui remplit les formalités d'usage, fut récompensé de son dévouement. On l'invita à la noce et l'on mangea dans la maison communale jusqu'à la pointe du jour.

Les habitants furent surpris de cette noce bizarre et les commentaires allèrent leur train dans la commune.

SOMAIN

VOL DE FRUITS. — Les jeunes Schmidt Ferdinand, 17 ans, et Bléquy Henri, 16 ans, se sont vus dresser procès-verbal par la police pour vol de fruits au préjudice de Marchipond, boulevard National, à Aniche.

EXHIBITIONNISTES — Pour exhibitions immorales sur la voie publique, deux poivrots, M... et B..., ont fait l'objet d'un procès-verbal.

ROOST-WARENDIN

VOL DE CANARDS. — Procès-verbal pour vol de 7 canards appartenant à M. Arcave Magiez a été dressé contre Anna Rodemackers.

ANHIERS

COUPS. — Pour coups réciproques, Juliette Hanton, 29 ans, ménagère, et Clément Derveaux, 30 ans, mineur, ont récolté un procès-verbal.

RAIMBEAUCOURT

MAUVAIS ELEVES. — Les jeunes François Delerue et Omer Théry, 10 ans, se sont introduits dans l'école et, après avoir brisé 18 carreaux, abîmèrent des livres, jetèrent les encriers par la fenêtre et écrivirent des propos désobligeants sur les tableaux.

Sur plainte, la gendarmerie a verbalisé contre les galopins.

FLERS-EN-ESCREBIEUX

LES LAPINS. — Un malfaiteur a enlevé du clapier de Mme Vilain, ménagère, 10 lapins estimés une trentaine de francs.

La gendarmerie recherche l'auteur de ce vol.

ORCHIES

ENTRE EPOUX. — Clément Courtecuisse vit séparé de sa femme, née E. Delannoy.

Cette dernière, sortant de la maison d'arrêt de Lille, se rendit chez son ancien époux et lui réclama divers objets lui appartenant. Ne pouvant les obtenir, elle s'empara d'un fer à repasser et le jeta à la tête de Courtecuisse, qui fut blessé assez grièvement.

Une plainte a été déposée à la justice, qui a ordonné une enquête.

FLINES-LEZ-RACHES

EN FAMILLE. — Des procès-verbaux pour coups et blessures ont été dressés contre Richard Benoit, journalier, et Richard Joseph, mineur.

BEUVRY-LEZ-ORCHIES

VOL. — Pendant l'absence de Mme Martin, cabaretière et épicière, un inconnu a soustrait du comptoir une somme de douze francs.

La justice est sur la piste du coupable.

GUESNAIN

ARRESTATION. — Etant ivre, Henri Dupont, 29 ans, sans domicile fixe, a outragé le garde-champêtre de la commune.

Mis en état d'arrestation, Dupont a été écroué sous l'inculpation d'outrages, rébellion et ivresse.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

GAULZIN

LE BEURRE. — Emile Locquet, 50 ans, marchand de beurre, avait acheté à Sin trois pots de beurre.

En cours de route, il s'arrêta au cabaret Delsaut pour demander son chemin. Pendant son absence, un client du cabaretier s'empara des trois pots de beurre, estimés 37 fr. 50.

Locquet a informé la gendarmerie de Sin, qui a ouvert une enquête. L'auteur présumé de ce vol serait un briquetier, qui sera interrogé incessamment.

SIN-LE-NOBLE

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — A la fosse Déjardin, Henri Carlier, 34 ans, a reçu un éclat de bois dans l'œil gauche.

15 jours d'incapacité de travail.

— A la même fosse, Omer Brémard, au cours de son travail, s'est contusionné à la main droite.

15 jours de repos.

VIEUX-CONDE

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Ponchaux Edmond, 36 ans, mineur à la fosse de Vieux-Condé, en faisant le potiat d'une bille, a reçu un coup de caillou sur le pouce gauche.

— Willait Louis, 45 ans, conducteur à la même fosse, en culbutant un truc à bois, s'est contusionné au genou gauche.

— Elebout Sylvestre, 20 ans, ouvrier briquetier, a fait une chute dans un trou en puisant de l'eau.

— Belurier Lucien, 16 ans, déballeur à la fosse, a eu la main gauche serrée entre un bois placé dans une berline et la traverse d'un châssis de porte d'aérage.

— Faux Raphaël, 53 ans, cuiseur à la Raffinerie de France, en se rendant au générateur, est tombé dans une fosse.

— Merian Raphaël, 36 ans, accrocheur à la gare de Vieux-Condé, s'est contusionné au flanc droit en accrochant des wagons.

— Decont Suzanne, ouvrière à la fosse, en déchargeant une benne eut la main gauche serrée entre cette benne et le crochet.

— Dugauthier Alfred, 20 ans, tanneur à la tannerie Beugnies, a eu le doigt écrasé entre deux tonneaux.

SAINT-AMAND

BLESSEE PAR DES ECLATS DE VITRE. — Mme Renée Descamps, la Croisette, a été blessée par des éclats de vitre. Par suite d'un courant d'air, une porte vitrée se referma violemment et des éclats de verre volèrent en tous sens et vinrent atteindre Mme Descamps au visage.

RENVERSEE PAR UN AUTO. — La jeune Bonnet, 14 ans, dont les parents habitent la Croisette, a été renversée par un auto inconnu.

Fort heureusement, la fillette ne fut pas blessée.

TAXE DU PAIN. — La taxe est fixée à 0.36 le kilo de pain blanc et 0.31 celui du pain bis.

LECELLES

FRAUDE. — Deux ballots de tabac mis en dépôt dans un champ ont été trouvés par les douaniers de la brigade de Lecelles.

UNE FEMME TERRASSEE PAR UN MOUTON. — Un mouton appartenant à l'établissement Thémal a terrassé une vieille femme, la nommée Midavaine.

On dut se porter à son secours.

ESCAUDAIN

TOMBOLA. — Voici la liste des numéros gagnants de la tombola organisé par un groupe de camarades au profit de Jean-Louis Dodergnies, ouvrier à la fosse Saint-Marck :

2809 — 977 — 1714 — 450 — 735 — 1062
2830 — 1417 — 909 — 925 — 2823 — 1692
1758 — 338 — 1060 — 2426 — 659 — 106
1763

Les lots non réclamés dans le délai d'un mois seront acquis à l'œuvre.

LOURCHES

VOL DE FONTE. — Deux individus, le marchand de métaux Adrien Vitrant de Solesmes et le domestique Jean-Baptiste Debailleux, furent surpris par le surveillant Basilaire Emile, ramassant des déchets de fonte sur le crassier de l'usine des Hauts-Fourneaux au Vieux-Lourches.

Ils avaient déjà mis mille kilos environ de déchets dans un chariot à quatre roues traîné par deux chevaux.

Vitrant interpellé par le surveillant, puis par un garde, déclara qu'il avait obtenu l'autorisation d'un chauffeur, qu'il rencontra sur le crassier.

Celui-ci qui n'avait d'ailleurs pas l'autorité pour accorder cette permission a protesté contre les déclarations de Vitrant.

Ce dernier et Debailleux furent contraints à décharger leur voiture. Ces mille kilos de déchets sont estimés 60 francs.

Plainte ayant été déposée, une enquête est ouverte.

QUIEVRECHAIN

LA DOUCHE. — La journalière Jeanne Leduc, a porté plainte contre le verrier, Louis Lambert, qui l'aurait terrassée.

Celui-ci lui aurait également lancé une pelle qui l'atteignit à la bouche et la coupa à la lèvre inférieure.

Lambert, entendu, a protesté contre ces accusations. Il prétend n'avoir porté qu'un coup de poing à la nommée Leduc qui lui avait auparavant lancé un seau d'eau.

HAULCHIN

Cambriolage de l'église

Des individus restés inconnus se sont introduits la nuit dans l'église d'Haulchin.

Après avoir brisé le carreau d'une fenêtre, ils pénétrèrent dans la sacristie. Ils fouillèrent plusieurs armoires et jetèrent les ornements épars sur le sol.

A l'aide d'une clef, ils ouvrirent le coffre-fort et y prirent un ciboire qu'ils déposèrent sur le sol.

Ils brisèrent quelques moulures du tabernacle mais ne réussirent pas à enfoncer la porte. Ils ouvrirent un tronc qui ne contenait rien. Les dégâts s'élèvent à une dizaine de francs.

Une enquête est ouverte pour découvrir ces rats d'église.

PROUVY

UNE SERIE DE VOLS

Plusieurs vols ont été constatés dans la même journée à Prouvy.

On a pris six lapins dans une écurie à Mme Douane, cabaretière.

Les cambrioleurs avaient percé le mur donnant sur les champs.

Trois poules estimées quinze francs, dérobées au préjudice des époux Charles Haudegond.

Pendant l'absence des époux Dreumont, ces individus, — on croit en effet, avoir affaire aux mêmes cambrioleurs — pénétrèrent dans leur demeure par une fenêtre donnant sur la cour, dont ils avaient brisé un carreau.

Ils fouillèrent une garde-robe et y prirent une pièce de cinq francs se trouvant dans une boîte en fer et trois francs de menue monnaie placés dans un portemonnaie. Dans une armoire, ils trouvèrent quelques tablettes de chocolat et des œufs qu'ils s'approprièrent.

Le préjudice total est estimé dix francs.

Ils s'introduisirent également chez les époux Jean-Baptiste Watremez.

La femme était absente. Le mari, mineur, dormait. Il n'entendit rien. Dans une armoire, les voleurs prirent d'une part 3 fr. 35, de l'autre 5 francs et enfin une montre en nickel.

Une enquête est ouverte et d'actives recherches sont faites pour retrouver les auteurs de ces vols.

DENAIN

LA STATUE DU MINEUR. — La photographie que nous avons reproduite hier, représentant le « Mineur », statue du sculpteur Basset, nous fut gracieusement offerte par M. Lambert, photographe à Denain.

Cambrai

MORT SUBITE. — Mme Merliot, âgée de 56 ans, domiciliée avenue Victor Hugo, se rendant chez une de ses parentes à Neuville-Saint-Rémy, descendait du tramway, lorsque quelques mètres plus loin elle s'affaissa. Des secours lui furent immédiatement prodigués. Un médecin fut mandé, mais le praticien ne put que constater le décès. Mme Merliot avait succombé des suites d'une maladie au cœur.

REUNION DES CABARETIERS ET DEBITANTS DE BOISSONS. — Une grande réunion générale des débitants de boissons syndiqués et non syndiqués et tous les commerçants de l'alimentation de Cambrai et de sa banlieue aura lieu le dimanche 25 juin, à 4 heures dans la salle des cérémonies de l'hôtel de ville. Cette réunion est placée sous la présidence de MM. Grizard, président de la Fédération nationale et Nénon, président de la Fédération régionale Nord-Nord-Est.

A l'ordre du jour : 1. Nouveau projet de loi portant sur la suppression de la licence ; 2. Limitation des débits ; 3. Propriété de l'achalandage ; 4. Beaux léonins ; 5. Défense des intérêts régionaux.

LA FIEVRE APHTEUSE. — Plusieurs cas de fièvre aphteuse ont été constatés sur des animaux de l'espèce porcine appartenant à divers cultivateurs de Niergnies, Lesdain et Esnes.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

LIGNY

INCENDIE. — Un incendie dont la cause est purement accidentelle a complètement détruit une remise appartenant à Mme veuve Denoyelle née Loubert.

Les dégâts couverts par une assurance sont évalués à 200 francs.

HASNON

LES ELECTIONS DE 1912. — On nous écrit :

« Je lisais l'autre jour dans le journal *Le Droit du Peuple* un article commençant ainsi : Hasnon. « Enfin les Mélinistes du Conseil sentent les élections de 1912 ».

En effet ces messieurs commencent à bien en mai 1912 débarrasser la mairie de leur présence ; et ils ne sont pas très sûrs de la sympathie des électeurs.

Aussi ils essaient maintenant de sauver leur bateau qui fait eau de toute part, et font des concessions et se montrent gentils. C'est vraiment touchant !

Malheureusement il est trop tard. Ils sont déjà trop connus, et quelle que puisse être leur attitude à l'avenir, les socialistes ne se laisseront plus prendre à leurs déclarations.

Ils savent désormais qu'ils ont affaire à des réactionnaires, à des sujets du pape, et ils s'en souviendront en mai 1912.

Un Socialiste.

CAUDRY

MORT D'AUGUSTE COLLERY

On annonce la mort, dans une petite maison de la rue Victor Hugo, à Caudry, d'un homme dont les exploits défrayèrent, il y a quelques années, la chronique dans nos régions.

Nos lecteurs ont sans doute encore présent à la mémoire le terrible drame de famille qui ensanglanta la paisible commune de Béthencourt, à quelques kilomètres de Caudry.

Deux frères, Jules et Auguste Collery, par suite d'intérêts de famille, vivaient en très mauvaise intelligence.

Le samedi 17 avril 1909, vers 3 heures et demie de l'après-midi, Jules Collery, qui revenait de Quiévy, venait d'entrer au cabaret Lefort, à Béthencourt. Un instant après pénétrait dans la salle d'estaminet, Auguste Collery, qui paraissait être en proie à une vive surexcitation.

L'explication entre les deux frères ne fut pas longue.

« Tu reviens encore de chez le notaire pour la maison, vociféra Auguste. Dans la famille, il n'y a que toi qui m'en veux. »

Ce disant, il tira de sa ceinture un couteau effilé et se précipitant sur Jules, il le lui plongea dans le côté droit.

Jules s'affaissa, perdant le sang en abondance par son horrible blessure.

— « Pardon, pardon, gémit-il faiblement. »

Mais Auguste, ivre de fureur, s'acharna sur sa victime. A trois reprises différentes, l'arme s'abattit encore sur le malheureux qui perdit connaissance.

Son crime accompli, le meurtrier sortit du débit de boissons en courant, et alla se jeter dans le puits communal, d'une profondeur de 42 mètres, en s'engouffrant la tête la première par l'orifice béant.

Il fut retiré vivant du gouffre, mais fortement endommagé, par suite de froissements à la colonne vertébrale par les parois du puits.

Ce sont ces blessures qui ont entraîné la mort d'Auguste Collery. Après plusieurs incarcérations, malgré qu'il fut gravement malade, le meurtrier fut enfin rendu à sa famille. Mais il ne put se livrer désormais à aucun travail. On le vit encore pendant quelque temps se traîner lamentablement dans la campagne, puis il finit par s'aliter. Il est mort dans la matinée de dimanche, au milieu de terribles souffrances. Ses funérailles ont eu lieu mardi dernier, à Caudry.

Disons, pour terminer notre information, que Jules Collery, l'autre victime du terrible drame de famille que nous venons de remémorer, sans être complètement remis de ses horribles blessures, vaque néanmoins à de peu fatigantes occupations dans la commune de Béthencourt, où il continue à habiter.

PAS-DE-CALAIS

HENIN-LIETARD

VOL. — Dans la nuit du lundi au mardi, des malfaiteurs se sont introduits dans la cour du citoyen Tranchant Léon, demeurant cité Russe.

Ils ont forcé les clapiers, croyant y trouver des lapins, mais ne trouvèrent rien.

Ils fracturèrent la porte d'une remise qui sert de buanderie, pénétrèrent à l'intérieur et enlevèrent deux paniers plein de linge que l'on avait préparé pour la lessive.

Un panier vide a été retrouvé dans la rue de la Gaieté, vers trois heures du matin. La police enquête.

OU SONT LES CARAMELS ? — Mme Defassiaux Louise, marchande de bonbons, rue de Dourges, s'est plainte à la gendarmerie que l'on avait soustrait une boîte de caramels à son étalage.

On recherche l'amateur de friandises.

LA CUITE ET LES GNONS. — Theurf Jean, âgé de 22 ans, ouvrier mineur, à La Parisienne, s'étant payé une cuite carabinée prétend avoir reçu une raclée que lui auraient administrée des individus qu'il n'a pu reconnaître tant il était ivre.

Il a porté plainte à la gendarmerie qui, en prenant note de ses déclarations, le gratifia d'un procès-verbal pour ivresse.

Mme Brunet, cabaretière, qui lui a servi à boire alors qu'il était ivre, a fait également l'objet d'un procès-verbal.

BAL DE BIENFAISANCE. — Le Bal de Bienfaisance qui eut lieu au Salon du Peuple, au profit des citoyens Lenne Ildephonse et Deloffre Casimir, a rapporté la somme de 42 fr. 40 centimes.

Il a été remis à chacun des intéressés la somme de 21 fr. 20 cent.

PARTI SOCIALISTE. — La commission du Parti se réunira aujourd'hui jeudi, 22 courant, à sept heures du soir, chez Fraquet, cabaretier, chemin des Margodillots.

L'on est prié d'être exact.

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 21 juin 1911

UN CONFLIT ENTRE L'OCTROI DE ROUBAIX ET UN ENTREPRENEUR

M. Paul Rasson, administrateur de la Société anonyme des travaux en béton armé et maçonnerie, demeurant 22, rue de Galilée, à Roubaix, est poursuivi pour fraude par l'Octroi de la Ville de Roubaix.

Les 3 avril, 18 avril, 24 avril et 13 mai, il a introduit dans son entrepôt un wagon de marchandise qu'il a déclaré : « chaux hydraulique » et que l'administration de l'Octroi prétend être du ciment.

C'est pour ce fait que l'Octroi réclame à M. Rasson quatre amendes de 100 francs, le double décime et demi et la confiscation des quatre wagons.

Or, ces wagons viennent de Tournai. En douane, ils ont été déclarés chaux hydraulique mais la douane, ayant fait un prélèvement, réclama les droits d'entrée afférents au ciment, droits que M. Rasson acquitta. Ces droits sont de 1 fr. 50 par 100 kilos alors que pour la chaux hydraulique, ils sont seulement de 50 centimes.

Le tribunal, après avoir entendu l'avocat de la Ville de Roubaix et Me Spriet pour M. Rasson, a ordonné la nomination de trois experts : MM. Lacombe, Lemoult et Bourriez.

L'affaire est renvoyée au 11 octobre.

POUR CONJURER LE SORT. — Antoinette Lagrène, 19 ans, musicienne, est poursuivie pour escroquerie.

C'est une diseuse de bonne aventure. Le 9 juin elle s'est adressée à une dame Sicon, demeurant à Lille, à qui elle a promis un avenir doré moyennant quelques pièces d'or qu'elle devait aller tremper dans l'eau bénite à la plus prochaine église.

Mme Sicon remit à la devineresse une somme de 22 fr. 80 et une paire de boucles d'oreilles. Elle ne la revit plus.

Un mois de prison pour permettre à Antoinette Lagrène de repasser son Grand Grimoire.

LA FRAUDE. — Oplines Romain, carreleur à Halluin, passait au bureau de douane le 17 juin. Il n'avait aucun article de contrebande mais quand un douanier voulut le visiter, il entra dans une violente colère et frappa le gabelou à coups de pied et à coups de poing.

Six jours avec sursis et 500 fr. d'amende.

— 24 jours et 500 fr. à Debeuve Charles, teinturier à Lys, qui, le 18 juin, fut trouvé, à Toufflers, porteur de 297.000 allumettes et de 500 grammes de tabac haché.

— Pour fraude de 500 grammes de café brûlé, le 19 juin, à Comines, 3 jours et 500 fr. à Depraetère Louis, 53 ans, débardeur.